

## RÈGLEMENT MUNICIPAL

**Avis public** est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que**, le Conseil municipal à une séance tenue le 2 octobre 2017 a adopté le règlement #17-725 intitulé «Règlement #17-725 décrétant la fermeture l'hiver de la route du rang St-Édouard»;
- **Que**, les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier et ledit règlement entrera en vigueur à compter de ce jour.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,  
le 6 octobre 2017

**Avis numéro : 2017-52**



Martin Leith  
Secrétaire-trésorier